



## EDITORIAL

A quelques jours de la tenue de la 26<sup>ème</sup> session de la réunion des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui aura lieu à Glasgow-Ecosse du 31 Octobre au 12 Novembre 2021, la Tunisie témoigne, une fois de plus, de son engagement pour une action climatique plus ambitieuse et d'un engagement reconfirmé pour les enjeux environnementaux planétaires.

Avec une Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, et avec une participation marquée par la diversité et un souffle jeune, nous souhaitons que cette Conférence reflète un engagement plus prononcé de toute la communauté internationale pour une action renforcée, qui sera à la hauteur des menaces et défis actuels des changements climatiques.

Convenir d'un objectif global dans le domaine de l'adaptation, engager le processus pour un objectif mondial plus ambitieux pour le financement climatique, ainsi que l'opérationnalisation des approches coopératives découlant de l'article 6 de l'Accord sont autant d'enjeux de taille qui font que la COP26 représente un rendez-vous crucial pour le futur de notre planète.

**Unité de Coordination nationale dans le domaine du changement climatique.**

## Le Président de la COP26 salue les efforts de la Tunisie pour affronter les changements climatiques

M. Alok Sharma, Président de la 26<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, a salué, dans une déclaration, les efforts continus de la Tunisie et sa contribution à l'action mondiale de lutte contre les impacts des changements climatiques. Selon lui, l'engagement de la Tunisie, à cet égard, s'est concrétisé récemment par la mise à jour de sa Contribution Déterminée au niveau National avec des objectifs plus ambitieux de réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'adaptation aux impacts croissants du réchauffement planétaire.



## FOCUS

L'activité climatique aussi bien au niveau des structures officielles tunisiennes qu'au sein de la société civile n'a pas baissé d'intensité durant le troisième trimestre de l'année en cours, bien que le baromètre ait enregistré en certains jours des températures records, signe évident du réchauffement climatique planétaire.

Un intérêt particulier a été accordé au cours de ces trois derniers mois à la Contribution Déterminée Nationale (CDN) à travers laquelle la Tunisie marque, à l'instar des tous les pays signataires de l'Accord de Paris sur le Climat, son engagement à contribuer à la riposte mondiale contre les changements climatiques. Un atelier national organisé les 23 et 24 septembre 2021 avait permis de présenter la CDN avec son double volet adaptation et atténuation et d'engager un large débat sur les aménagements techniques de son contenu et sur les politiques à mettre en œuvre pour l'amélioration de la gouvernance climatique et du cadre de transparence renforcé. Le document final s'y rapportant a été soumis officiellement le 10 octobre 2021 au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCUNCC) avant quelques semaines de la COP26 à Glasgow (31 Octobre - 12 novembre 2021).

La Tunisie s'était activement préparée à la COP26 à Glasgow (31 Octobre - 12 Novembre 2021), y percevant de grands bénéfices à tirer pour faire défendre ses intérêts et promouvoir d'avantage sa politique climatique. La jeunesse tunisienne sera représentée à un événement précurseur de la COP26, la 16<sup>ème</sup> Conférence de la jeunesse des Nations Unies sur le changement climatique (COY 16) qui se tiendra du 28 au 31 octobre.

Par ailleurs, le trimestre qui vient de s'écouler a vu l'élargissement du partenariat de la Tunisie avec des organismes internationaux dans le domaine des changements climatiques. C'est ainsi que de nouvelles pistes de coopération ont été explorées, entre le Ministère de l'Environnement et l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie d'une part, et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), d'autre part.



La Tunisie s'est également assurée le soutien du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le développement afin qu'elle honore ses engagements envers la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Une convention forte importante mérite une mention spéciale, c'est celle qui a été signée entre le MALEn, l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) et l'École Nationale d'Administration de Tunis (ENA). À la faveur de cette convention, l'ENA va pouvoir introduire la gouvernance climatique dans ses programmes de formation.

Sur le plan international, l'actualité a été marquée outre par la publication du rapport alarmant du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), par la réunion ministérielle conjointe du G20 sur l'environnement, le climat et l'énergie tenue à Naples les 22 et 23 juillet qui a traité du réchauffement climatique et de ses conséquences dévastatrices pour la planète et s'est penchée sur la préparation de la COP26.

Malgré le besoin urgent d'un engagement clair et sans ambiguïté de la part de toutes les nations du G20 pour concrétiser l'Accord de Paris, les ministres se sont quittés sans parvenir à un accord à ce sujet. Peut-être faudrait-il attendre la Conférence de Glasgow pour voir plus clair.

## **DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE**

### **LA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISÉE : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Élément central de l'Accord de Paris sur le climat, les Contributions Déterminées au niveau National (CDNs) mettent en évidence les efforts déployés par chaque pays pour réduire les émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique, contribuant ainsi à mettre la planète sur la voie du développement durable et atteindre l'objectif recherché, à savoir contenir le réchauffement planétaire dans une fourchette comprise entre 1,5 °C et 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Dans son article 4, l'Accord de Paris exige que chaque Partie établisse, communique et actualise les CDNs successives qu'elle prévoit de réaliser. Afin d'accroître l'ambition au fil du temps, l'Accord de Paris stipule que les CDNs successives représenteront une progression par rapport aux CDNs précédentes et doivent refléter ainsi cet objectif.

Consciente des enjeux climatiques et de sa forte vulnérabilité environnementale et socio-économique, la Tunisie s'est toujours engagée dans les politiques internationales en rapport avec le changement climatique et a présenté, en 2015, à la communauté internationale sa première Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). Après la ratification de l'Accord de Paris en 2016, la CPDN est devenue la première Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

Cette première CDN prévoit une réduction des émissions des GES de manière à baisser son intensité carbone de 41% en 2030, par rapport à 2010 et en matière d'adaptation des programmes importants couvrant l'ensemble des secteurs et des écosystèmes les plus vulnérables, notamment les ressources en eau, le littoral, les écosystèmes, le tourisme et la santé.

Les CDNs doivent être soumises par tous les pays, tous les cinq ans au secrétariat de la CCNUCC. Pour respecter cet engagement, le Ministère de l'Environnement, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a initié le processus de mise à jour de sa CDN, depuis Novembre 2020.

Ce processus d'actualisation de la CDN a été réalisé selon les étapes suivantes :

- ▶ établissement du bilan des réalisations en matière d'atténuation et d'adaptation, à travers des approches globale et sectorielle,
- ▶ révision des objectifs d'atténuation et des priorités en matière d'adaptation à la lumière du bilan des réalisations et des attentes des parties prenantes et l'évaluation des moyens de mise en œuvre,
- ▶ consolidation de la CDN actualisée, autour des deux volets - l'atténuation et l'adaptation.

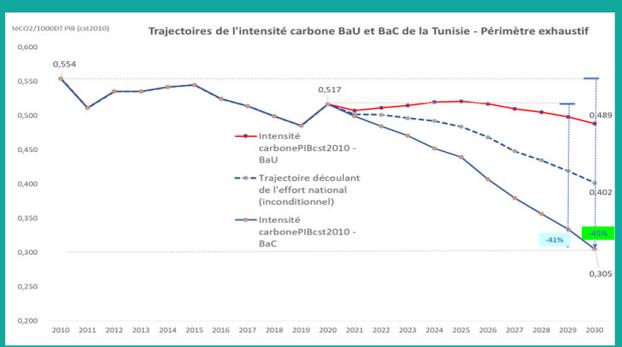
L'actualisation de la CDN a été réalisée conformément aux dispositions de la décision 1/CP21 et aux autres dispositions de l'Accord de Paris, tout en étant en symbiose avec les Objectifs de Développement Durable et avec les orientations de la Stratégie nationale bas carbone et résiliente aux changements climatiques, en cours de finalisation.



## La Contribution Tunisienne actualisée en matière d'atténuation

L'objectif en matière d'atténuation annonce un rehaussement « des ambitions d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre, à travers un relèvement de l'objectif de réduction de l'intensité carbone à 45% à l'horizon 2030, par rapport à son niveau de 2010 ».

La contribution inconditionnelle de la Tunisie, correspond à une baisse de l'intensité du carbone de 28% en 2030 par rapport à son niveau de 2010, alors que la contribution conditionnelle permet une baisse additionnelle de 17%.



L'objectif global comporte des déclinaisons sectorielles (énergie, procédés industriels, agriculture-forêt-forêt-autres affectations des terres, déchets) et des scénarios d'atténuation correspondants (incluant des mesures d'atténuation spécifiques).

Les émissions nationales escomptées à l'horizon 2030, incluant les efforts conditionnels et inconditionnels, sont de 31 MtéCO<sub>2</sub> – soit 37% en dessous du niveau des émissions de la ligne de base (49,5 MtéCO<sub>2</sub>, étant ainsi de 33% en dessous des émissions du scénario bas carbone de la première CDN.

Grâce à sa contribution totale, les émissions par habitant atteindraient, en 2030, 2,4 Téco<sub>2</sub>/habitant, par rapport à une valeur mondiale évaluée à 7 Téco<sub>2</sub>/habitant.

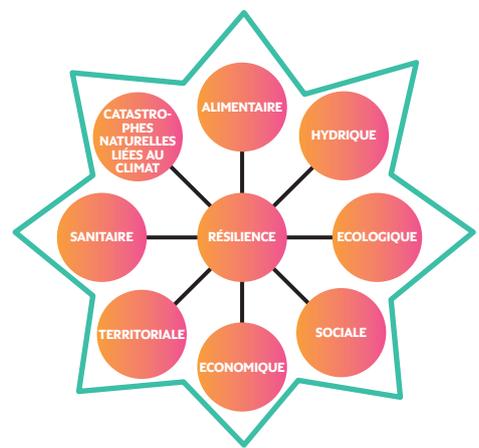
La réalisation de l'objectif d'atténuation selon le scénario bas carbone nécessite la mobilisation de moyens financiers estimés à 14,3 milliards US\$, au cours de la période 2021-2030, repartis à raison de 23% pour la réalisation des objectifs inconditionnels et 77% servant aux objectifs conditionnels. A ceci s'ajoutent 744 millions US\$ pour couvrir les besoins en renforcement de capacités.

## La contribution tunisienne actualisée en matière d'adaptation

La partie adaptation de la CDN actualisée repose sur une revue des vulnérabilités nationales et sectorielles, basée sur des projections climatiques plus fines. La partie vulnérabilité a concerné l'analyse des secteurs des ressources en eau, les productions agricoles, les écosystèmes naturels, le littoral, la santé, le tourisme, mais elle a intégré aussi trois nouvelles dimensions transversales, à savoir le genre, l'aménagement du territoire et la réduction des risques de catastrophes naturelles.

L'objectif de la CDN actualisée à l'horizon 2030, est de « promouvoir une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses éco-systèmes, de sa population, de son économie, de ses territoires et ayant résolument opéré les transformations nécessaires, à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif et durable et ce faisant, pouvant participer à la construction d'un monde plus résilient ».

La CDN actualisée change de paradigme en adaptant une approche systémique et intersectorielle, à même de décliner la résilience dans ses différentes dimensions alimentaire, hydrique, écologique, sociale, économique, territoriale, sanitaire et en rapport également avec les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Cette approche appelée « Etoile de la résilience », est conçue comme un cadre structurant pour accompagner les acteurs tunisiens et leurs partenaires techniques et financiers tant publics que privés.



La mise en œuvre de la CDN actualisée repose sur un plan d'actions établi sur la base des objectifs sectoriels spécifiques et en fonction des priorités affichées, en ligne avec les Objectifs du Développement Durable.

Les besoins en financement pour la concrétisation des mesures d'adaptation, pour la période 2021-2030, estimés à partir d'indicateurs macro-économiques, pourraient s'élever à 4,361 milliards US\$, soit plus de 400 millions US\$/an et l'appui international devra jouer un rôle important (de l'ordre de 60%).

## Les enjeux transversaux par rapport à l'atténuation et à l'adaptation

Les enjeux transversaux pris en considération au niveau de la CDN actualisée touchent en égale mesure l'atténuation et l'adaptation et concernent :

- ▶ l'amélioration de la gouvernance,
- ▶ le cadre de transparence,
- ▶ les besoins en renforcement des capacités et les transferts technologiques,
- ▶ la question du genre dans les politiques d'atténuation et d'adaptation.

Ces enjeux renforcent le cadre institutionnel et la gouvernance climatique et interviennent aussi dans la mise en œuvre de la CDN sur la base de l'innovation technologique en relation avec la transition bas carbone et la recherche scientifique, utilisant toutes les compétences disponibles et tous les atouts humains, par la prise en compte de la dimension genre.

**Vous pouvez aussi visionner un résumé sur la CDN sur l'adresse :**

<https://www.facebook.com/MinALEnv/videos/397017462036467>

### CONCLUSIONS

- ▶ La CDN actualisée, représente un engagement de la Tunisie pour un développement propre, durable, juste et inclusif selon les priorités et les spécificités du pays.
- ▶ Elle a été élaborée selon une vision transformationnelle, de rupture, visant une meilleure exploitation et un usage durable des ressources naturelles, une meilleure valorisation du capital et potentiel humains et une large ouverture à l'innovation technologique et à la créativité.
- ▶ La mise en œuvre de la CDN nécessite une adhésion, une appropriation et un engagement effectif de tous les partenaires nationaux impliqués dans le changement climatique et requiert une intégration dans la planification nationale de développement
- ▶ Sa mise en œuvre permettra d'améliorer la qualité de vie des citoyens, le développement économique soutenu, la réduction des disparités sociales et favorisera l'emploi et l'intégration active de toutes les catégories sociales.

## Atelier national pour la présentation de la Contribution

### Déterminée au niveau National actualisée

Le Ministère de l'Environnement, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Tunisie, a organisé les 23 et 24 Septembre 2021, à Tunis, un atelier national pour la présentation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, dans sa version pré-finale.

L'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Kamal Dokh, ministre par intérim des Affaires locales et de l'Environnement, en présence de Mme Eugena Song, représentant résident adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie, M. Matthew



Forman, chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume-Uni en Tunisie, et M. Georges Felsheim, vice-ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Tunisie. Leur présence témoigne de l'importance de l'événement, la soumission de la CDN actualisée constituant un engagement de la Tunisie au titre de l'Accord de Paris sur le climat, afin de contribuer à la riposte mondiale à la menace des changements climatiques.

Organisé en 6 six sessions réparties sur deux jours, l'atelier avait pour objectif la présentation de la CDN actualisée à des représentants de différentes parties concernées issus des départements ministériels, des structures locales, du secteur privé, des institutions de recherche scientifique, des organisations de la société civile, ainsi qu'à des experts nationaux afin de prendre en compte les remarques et les avis des participants en vue de la finalisation du document. L'atelier faisait partie du processus de concertation continu ayant marqué l'élaboration de ce document qui a débuté en octobre 2020.



Le ministre et les représentants des structures de coopération présents ont mis en évidence l'importance des résultats obtenus et souligné la nécessité de la concrétisation des actions d'adaptation et d'atténuation en s'appuyant sur les ressources financières disponibles dans le budget de l'État et sur celles qui peuvent être mobilisées au niveau international.

# ACTUALITES CLIMATIQUES EN TUNISIE

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### Nouvelles pistes de coopération entre la Tunisie et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables



Une réunion virtuelle, tenue le 28 juin 2021, a permis de dégager de nouvelles pistes de coopération entre la Tunisie et l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Elle a regroupé des représentants du Ministère de l'Environnement, de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'énergie (ANME) et de l'IRENA.

L'objectif de la réunion était d'identifier les possibilités de coopération entre les partenaires tunisiens et IRENA.

Pour ceci, M. Zouhair Hamadi, représentant de l'IRENA, a passé en revue les actions réalisées par l'IRENA, ou en cours de réalisation, qui pourraient intéresser la partie tunisienne dans le cadre de ses activités. Du côté tunisien, M. Mohamed Zmerli, le représentant du Point focal de la CCNUCC en Tunisie, a exposé les travaux d'actualisation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), avec ses deux volets adaptation et atténuation.

Après échange, les pistes de coopération suivantes ont été identifiées :

- ▶ participation de l'IRENA au Forum d'investissement prévue en Tunisie, en décembre 2021,
- ▶ appui de l'IRENA au niveau de la mise en œuvre de la feuille de route de la CDN actualisée.

La participation des entreprises privées tunisiennes aux actions entreprises par IRENA, telles que les actions de formation en ligne (« Open Solar Contracts » / Octobre 2021) et la participation au « Forum d'investissement privé » en 2022, ainsi que d'autres actions seront examinées au niveau bilatéral, dans le cadre d'une demande de coopération à formuler par la partie tunisienne.

### Appui du Programme Alimentaire Mondial au programme tunisien de l'adaptation aux changements climatiques



Une réunion, en ligne, tenue le 29 juin 2021, entre les représentants du Ministère de l'Environnement (ME - UGPO-CC) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a porté sur les possibilités de coopération entre les deux parties dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

Le représentant du PAM, M. Taher Hichri a présenté les activités et les réalisations du PAM durant la période 2013-2021 et ses orientations stratégiques à l'horizon 2025, son collègue M. Oscar Ekdahl, a traité de l'approche développée par le PAM en termes des aspects des changements climatiques, de la stratégie et des acquis de cet organisme onusien dans les domaines de la finance climat, du transfert de technologies et du renforcement des capacités.

De son côté, M. Mohamed Zmerli (ME – UGPO-CC) a présenté l'état des lieux de la politique climatique de la Tunisie et les priorités nationales dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et notamment l'état des lieux de la Stratégie nationale bas carbone.

Les deux parties ont décidé de reprendre la discussion, une fois le Plan National d'Adaptation finalisé, dans le cadre d'une visite qu'effectueront en Tunisie des représentants du PAM, afin d'identifier des activités et des projets concrets qui pourraient s'inscrire dans un programme de coopération climatique.

## L'École Nationale d'Administration de Tunis introduit la gouvernance climatique dans ses programmes de formation

L'École Nationale d'Administration de Tunis (ENA) a signé le 2 juillet 2021 une convention tripartite de coopération portant sur un programme de formation pour les cadres supérieurs de l'administration sur la gouvernance climatique. Les trois signataires sont : l'ENA, le Ministère de l'Environnement représenté par l'Unité Nationale de Coordination sur les Changements Climatiques (UGPO) et les projets climat de la GIZ (« Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » et « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie »).



La convention a pour objectif le renforcement et le développement des capacités des hauts cadres de l'administration, aux niveaux central, régional et local, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile en matière de changement climatique, afin d'appréhender les défis et les opportunités des changements climatiques d'une manière transversale dans le travail quotidien des institutions nationales.

Selon la Directrice Générale de l'ENA, Mme Khaoula Laabidi, l'action contre le changement climatique n'est plus uniquement un « engagement technique, ou politique mais elle est devenue un engagement social et de gouvernance ».

## Le FEM et le PNUD soutiennent la Tunisie dans le respect de ses engagements envers la CCNUCC

Le Ministère de l'Environnement et le PNUD-Tunisie ont organisé, le 12 juillet 2021, le démarrage du nouveau projet « Activité habilitante pour la préparation de la quatrième Communication Nationale (4<sup>ème</sup> CN) et du troisième Rapport Biennal (3<sup>ème</sup> RBA) de la Tunisie au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ». Géré par le PNUD, le projet dont la durée est de 4 ans (2021-2025) est soutenu financièrement par le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) et le gouvernement tunisien.



Lors de l'ouverture de l'atelier, M. Yousri Hellal – Team leader environnement et changements climatiques du PNUD Tunisie – a souligné l'importance du projet dans le processus de la politique climatique nationale.

Pour sa part, M Mohamed Zmerli, responsable de l'UGPO-CC a mis en relief le cadre du projet et l'appui attendu au renforcement des capacités nationales et à la préparation de la participation tunisienne à la COP-26.

Les enjeux et les priorités nationales de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de l'atténuation des GES ont été présentés durant l'atelier. L'accent a été mis sur l'importance des inventaires des GES comme outils de suivi des engagements d'un pays et de l'effectivité ainsi que de l'efficacité des politiques d'atténuation.

La réunion du 12 juillet a été suivie de celle du Comité de pilotage (COPIL), tenue le lendemain, afin de valider les conclusions de l'atelier du 12 juillet et le plan de travail pour l'année 2021.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES

### La municipalité de Sfax s'engage dans l'élaboration d'un plan d'action locale de mobilité urbaine durable pour 2021-2025

La municipalité de Sfax, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie et la GIZ ont organisé le 29 et le 30 juin 2021, un atelier portant sur l'élaboration d'un Plan d'action locale de mobilité urbaine durable de la ville de Sfax.

L'atelier a été organisé dans le cadre du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC Tunisie », mis en œuvre par la GIZ, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ANME. Ce projet est financé par le ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).





L'atelier avait pour objectif de mener des réflexions stratégiques et opérationnelles conduisant au développement d'un plan d'action locale de mobilité urbaine durable pour la période 2021-2025 qui fera partie du prochain plan de développement local de la ville de Sfax. Ce plan constitue une concrétisation des orientations stratégiques du Plan de Développement Urbain, élaboré par la municipalité de Sfax en 2016 et témoigne de l'engagement de la ville sur la voie de la mobilité durable à l'horizon 2030.



L'atelier a réuni une quarantaine de participants, représentant le Conseil de la municipalité de Sfax, le secteur du transport urbain public, l'ANME, la GIZ, des experts nationaux et internationaux du transport et la société civile.

## Vers la Finalisation de la Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente au Changement Climatique

### 1) Atténuation des gaz à effet de serre

Le Ministère de l'Environnement, soutenu par la Coopération Allemande au Développement - la GIZ, a lancé depuis novembre 2020, un processus de préparation de la Stratégie nationale bas carbone et résiliente aux changements climatiques à l'horizon de 2050.



Dans ce cadre, un atelier virtuel a été organisé les 29 et 30 juillet 2021 avec la participation d'une cinquantaine de représentants des secteurs concernés par l'atténuation des émissions des GES (énergie, procédés industriels, AFAT, déchets), ainsi que de nombreux experts internationaux et nationaux.

L'atelier était consacré à la présentation et à la discussion de la vision stratégique qui pourrait être adoptée pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et des programmes et des orientations sectorielles d'atténuation définis dans cette stratégie.

L'atelier a été ouvert par M. Mohamed Zmerli, le directeur de l'UGPO-CC au Ministère de l'Environnement et par Mme Inga Zachow, cheffe de projet de la GIZ qui ont présenté la stratégie bas carbone dans le contexte international et de la gouvernance nationale climatique.

L'évènement a été structuré en 6 sessions traitant des sujets suivants :

- ▶ processus d'élaboration de la stratégie nationale bas carbone (SNBC)
- ▶ résultats des travaux prospectifs du secteur des déchets, du secteur de l'agriculture, foresterie et autres affectations de terres (AFAT), du secteur de l'énergie et des procédés industriels
- ▶ les grandes lignes de la SNBC de la Tunisie et notamment la vision stratégique à l'horizon 2050
- ▶ les moyens à mettre en œuvre pour la concrétisation de la stratégie.

La cheffe de projet NDC de la GIZ, qui assure la coordination des travaux de la stratégie, a recommandé lors de la clôture de l'atelier de prendre en considération les remarques formulées par les participants dans la version consolidée de la stratégie. De son côté, M. Mohamed Zmerli a insisté sur la nécessité d'une vision stratégique de « rupture » avec les trajectoires du passé et sur l'objectif ambitieux, visant la neutralité carbone nationale à l'horizon 2050.

### 2) Adaptation aux changements climatiques

Le Ministère de l'Environnement en collaboration avec la GIZ, a organisé les 24 et 25 Juin 2021 un atelier national, semi-virtuel, ayant comme objectif la présentation et la discussion de l'avancement de la préparation de la Stratégie nationale de développement résilient aux changements climatiques à l'horizon de 2050.

L'atelier a permis une concertation élargie avec les participants, représentant tous les secteurs vulnérables et concernés par l'adaptation aux effets des changements climatiques.





Le point focal national de la CCNUCC, M. Mohamed Zmerli, a insisté sur la vision stratégique qui doit refléter les aspirations nationales à long terme. En même temps, cette stratégie devrait assurer une cohérence avec le volet atténuation afin de faciliter la consolidation de la stratégie globale, qui sera finalisée et présentée en décembre 2021 dans un atelier national qui rassemblera tous les acteurs concernés.



## Vision pour 2050

« Une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses écosystèmes, de sa population, de son économie, et opéré les transformations nécessaires à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif et durable face aux crises climatiques »

## Atelier sur l'analyse du 6<sup>ème</sup> Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) sur la situation climatique

En partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de l'association 2C2D, la fondation Heinrich Böll, a organisé le 10 septembre 2021, un atelier sur l'analyse du premier volume du 6<sup>ème</sup> Rapport d'évaluation, publié le 9 août 2021, par le GIEC.

Ouvert par Mme Heike Löschmann la directrice de la fondation et M. Mohamed Zmerli, point focal national CCNUCC et directeur UGPO-CC au sein du Ministère de l'Environnement, l'atelier s'est déroulé en présentiel, à Tunis, et a été diffusé en live sur Facebook.



Le rapport du GIEC, fruit d'une collaboration internationale de près de 250 scientifiques issus de plus de 60 pays, présente l'état actuel des connaissances sur le changement climatique et ses dernières tendances, ainsi que de nouvelles projections climatiques mondiales et régionales - en fonction de différents scénarios socio-économiques, portant notamment sur la température, les précipitations et la hausse moyenne du niveau des mers.

Suite aux conclusions alarmantes du rapport sur les conséquences du réchauffement climatique, considérées comme « une alerte rouge pour l'humanité », la fondation s'est proposée de présenter et d'analyser les conclusions scientifiques et de les transposer dans le contexte climatique tunisien, tout en les soumettant au débat des experts dans le domaine, aux représentants de la société civile (activistes et associations) et de la jeunesse, présents à l'atelier.

## 2<sup>ème</sup> Atelier du Comité Technique Consultatif National dans le domaine de l'adaptation au changement climatique

Mis en place en vertu de l'article 6 du décret n° 2018-263 relatif à la création de l'UGPO-CC, le Comité Technique Consultatif National de l'adaptation aux changements climatiques s'est réuni pour la deuxième fois, lors d'un atelier qui s'est déroulé le 14 septembre 2021 à Tunis.

L'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Kamal Doukh, ministre par intérim des Affaires Locales et de l'Environnement qui a évoqué la vulnérabilité climatique de la Tunisie, soulignant la nécessité d'agir rapidement et de déployer tous les efforts pour renforcer la mise en œuvre de la politique d'adaptation aux changements climatiques. Lors de cet atelier, l'accent a été mis sur l'engagement de la Tunisie à s'adapter aux changements climatiques à travers nombre d'actions dont celles visant la mise en place d'un cadre de transparence renforcé dans le domaine de l'adaptation au changement climatique tel qu'exigé par l'Article 13 de l'Accord de Paris.

Les initiatives locales dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ont été par ailleurs mises en avant à travers le success story du GDA Sidi Amor. En effet, ce GDA a présenté les initiatives prises pour la lutte contre les feux de forêt.

L'atelier a permis un échange de points de vue sur les plus importants développements dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et sur l'action à mener face aux catastrophes naturelles.



# SOCIÉTÉ CIVILE ET JEUNESSE

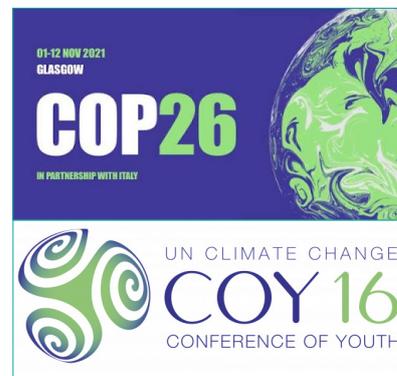
## Préparation des jeunes négociateurs et négociatrices tunisiens à la COP26

La Tunisie se prépare pour une participation active à la prochaine COP26, qui aura lieu du 31 Octobre au 12 Novembre 2021 à Glasgow, en Ecosse et à la 16<sup>ème</sup> Conférence de la jeunesse des Nations Unies sur le changement climatique (COY16).

Cet évènement précurseur de la COP, se déroulera du 28 au 31 octobre. La COY16 qui regroupe des représentants de plus de 140 pays est organisée par les YOUNGO (appellation donnée aux délégations de regroupements de jeunes à ce sommet), dans le cadre de la préparation des nouvelles générations aux négociations sur le climat et le renforcement de leurs compétences en matière d'élaboration de politiques en la matière. Ainsi, les voix des jeunes à travers le monde seront rassemblées pour former une position officielle pour la COP.

À cet égard, le Ministère de l'Environnement avec l'appui du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la CDN de la Tunisie » et le projet « Renforcement de capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » de la GIZ, a lancé, le 7 juillet 2021, un appel à candidature pour la constitution d'un groupe de jeunes négociateurs tunisiens pouvant appuyer la délégation officielle de la Tunisie, lors des différentes manifestations internationales de négociation, y compris les Conférences des Parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCCC). Suite à cette opération, 36 candidatures ont été reçues et 16 retenues, dont la liste a été publiée sur le site web du ministère.

Les 16 candidats retenus ont participé à des sessions de formation, permettant aux organisateurs de mieux connaître et sélectionner des participants qui accompagneront la délégation tunisienne à la COP26. La formation a abordé plusieurs thématiques comme l'histoire de la diplomatie climatique, le cadre officiel de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, ainsi que les principaux thèmes de négociations de la COP de cette année, comme la finance climat, le cadre de transparence et le marché carbone.



## La Tunisie médaillée aux Olympiades Internationales de Géographie

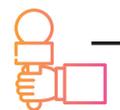
Le Ministère de l'Environnement a organisé le 14 septembre 2021 une cérémonie en l'honneur de l'Association des Géographes Tunisiens suite à l'obtention du premier prix lors de la 17<sup>ème</sup> session des olympiades internationales de géographie, concours scientifique organisé sous l'égide de l'Union géographique internationale.

Ce concours a été organisé à distance du 11 au 15 août 2021 à Istanbul avec la participation de 47 pays, 180 candidats individuels et 80 encadreurs.



La Tunisie a remporté deux médailles :

- ▶ une médaille de bronze dans l'épreuve individuelle obtenue par l'étudiant Driss Kriziz,
- ▶ une médaille d'or à égalité avec Singapour dans l'épreuve collective obtenue par l'Association des Géographes Tunisiens, pour la présentation des meilleurs posters au niveau mondial dans la thématique du changement climatique, incluant les répercussions négatives les plus importantes du changement climatique en Tunisie et les solutions adoptées pour y faire face.



## Malek Romdhane et le rêve de la justice climatique

**Activiste dans le domaine des changements climatiques, Malek Romdhane a acquis une notoriété en dehors de nos frontières.**

**L'intérêt de cette jeune tunisienne pour le dossier du climat s'est particulièrement accru quand elle a participé activement à un programme animé par des jeunes**

**au sein du Conseil municipal de Modbury, la première ville d'Europe à interdire les sacs en plastique de ses magasins. Ce projet avait façonné son point de vue sur la façon dont le leadership et l'acquisition des bonnes connaissances qui peuvent influencer les politiques et avoir un impact sur la promotion du climat à l'intérieur des entreprises.**

**1 - Vous avez une formation universitaire en « marketing numérique » (ESSEC) et votre CV montre un engagement actif et à un haut niveau international dans le changement climatique. D'où vient votre intérêt pour ce sujet et s'agit-il d'une « reconversion » professionnelle ?**

La crise climatique est une réalité dans laquelle nous vivons. Nous devons tous agir et mobiliser tout le monde dans cette mission pour le bien de nos droits et des droits des générations futures pour un avenir équitable et durable. En tant qu'étudiante en marketing, j'ai toujours cru qu'il fallait pratiquer les affaires différemment et que les stratégies devraient être centrées sur les personnes et la planète plutôt que sur les profits. Malheureusement, notre programme d'études ne m'a pas donné l'espace nécessaire pour concrétiser ma vision et trouver des moyens d'en savoir plus. Toutefois, mon activisme m'a toujours donné la liberté de m'exprimer à travers la défense de la justice climatique dans différents secteurs et organisations et de travailler sur des projets qui visent à atteindre les résultats des objectifs de développement durable (ODD). En bref, il s'agit d'adapter ces objectifs à ma carrière plutôt que de la convertir.

**2 - En tant que coordinatrice régionale (Afrique du Nord et Afrique Centrale) de la 16ème Conférence de la jeunesse des Nations Unies sur le changement climatique (COY16) qui se tiendra en marge de la COP26 à Glasgow, quel est le message que vous portez à la conférence de la part des jeunes de la région et de la Tunisie en particulier et qu'attendez-vous de la COP ?**

En tant que coordinatrice régionale de la COY16, l'une de mes tâches consiste à rassembler les contributions des jeunes de ma région pour les présenter à la COP26. Mon message aux politiciens est principalement de reconnaître nos contributions et de les mettre en valeur. Les jeunes africains ont toujours été à l'avant-garde de l'urgence climatique et de la lutte contre celle-ci. Nous attendons des agences gouvernementales qu'elles impliquent activement les jeunes dans les prises des décisions à l'échelle locale et nationale. Et cette fois-ci, nous venons avec une déclaration de la jeunesse qui comprend leurs demandes et leurs recommandations, ainsi que des propositions spécifiques à chaque pays.

**3 - Vous dites : « Mon rêve est de vivre dans un monde où les droits de l'homme et la justice climatique ne sont pas juste des slogans », pouvez-vous expliquer la notion de justice climatique et comment peut-elle être concrétisée ?**

La justice climatique signifie que nous avons tous des devoirs et des engagements envers le climat mais avec des responsabilités différenciées. Historiquement, les pays développés ont la plus grande part de responsabilité dans l'émission de carbone. Ces pays doivent s'engager plus envers le climat et tenir leurs promesses à l'égard des pays en développement. En contrepartie, les pays en développement doivent aussi agir en développant des stratégies nationales plus adaptées à leurs réalités en respectant l'environnement et en utilisant leurs ressources naturelles d'une façon plus durable.



# ACTUALITES CLIMATIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

## LES FAITS SAILLANTS

### Réunion ministérielle conjointe du G20 sur l'environnement, le climat et l'énergie

Les ministres de l'environnement du G20 se sont réunis les 22 et 23 juillet à Naples pour traiter du réchauffement climatique et de ses conséquences dévastatrices. À l'ordre du jour de la réunion : la biodiversité et la protection des océans, la gestion durable de l'eau, la promotion des économies circulaires, notamment dans les secteurs de la mode et du textile ou encore la conciliation des flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris.

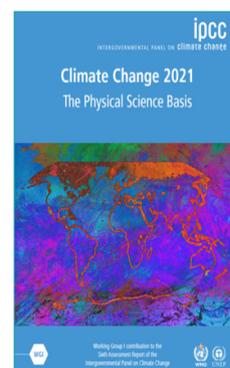
Les ministres ont abordé aussi la préparation de la COP26 qui se tiendra début novembre à Glasgow, un événement présenté par ses organisateurs comme «la dernière chance pour le monde de maîtriser le changement climatique». « Le monde a besoin de toute urgence d'un engagement clair et sans ambiguïté de la part de toutes les nations du G20 en faveur de l'objectif de 1,5 degré de l'Accord de Paris », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres après que les participants à la réunion se sont quittés sans trouver un accord sur les principaux engagements en matière de changement climatique.

### Publication du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC – le « Code rouge pour l'humanité »

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a estimé dans un rapport rendu public au début du mois d'août que le seuil de +1,5°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle sera atteint autour de 2030, dix ans plus tôt que dans les précédentes projections, ce qui menace l'humanité de nouveaux désastres «sans précédent».

Il convient de noter que, selon les experts, le réchauffement de la planète s'accélère à un rythme sans précédent et il est pour origine l'activité humaine.

Dans une déclaration accordée aux médias, le Secrétaire Général des Nations Unies António Guterres a qualifié le rapport d'une alerte rouge pour l'humanité, mettant en garde contre les émissions de gaz à effet de serre et la déforestation qui étouffe la planète.



### La Semaine mondiale de l'eau

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau (23-27 août 2021) un nouveau rapport de l'UNICEF indique que 90% des enfants de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) vivent dans des zones de stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, avec de graves conséquences sur leur santé, leur nutrition, leur développement cognitif et leurs moyens de subsistance futurs. La région MENA serait la région du monde la plus touchée par le manque d'eau.



### La Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies : l'action climatique est essentielle dans un monde affecté par des incendies et des inondations

S'exprimant par message vidéo, le 6 septembre 2021, à l'occasion du Dialogue sur l'accélération des solutions d'adaptation en amont de la COP26, la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed a mis l'accent sur les impacts déjà visibles des changements climatiques. Elle a souligné que « la planète entière traverse une saison d'incendies et d'inondations » qui touche principalement les populations fragiles et vulnérables des pays riches comme des pays pauvres.



« Les pays et les populations du monde entier – en particulier les plus vulnérables et les moins responsables de la crise climatique connaîtront des conséquences encore plus dévastatrices ».

« Les effets se répercuteront sur les économies, les communautés et les écosystèmes, effaçant les acquis du développement, aggravant la pauvreté, augmentant les migrations et exacerbant les tensions » - a-t-elle déclaré.

## Devant le Conseil de Sécurité, Jerandi plaide pour une action urgente afin de lutter contre le changement climatique et ses impacts

Dans son allocution prononcée à l'occasion du débat public du Conseil de sécurité sur « les effets du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales », tenu jeudi 23 septembre 2021 à l'occasion de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, M. Othman Jerandi, le ministre des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger a averti que « le changement climatique menace la paix et la sécurité internationale ».



Il a souligné la nécessité d'introduire le changement climatique dans les stratégies de maintien de la paix et de la sécurité, en raison de ses répercussions sur la stabilité des peuples. Le ministre a jugé « indispensable d'adopter des politiques internationales fondées sur la solidarité afin de mettre en œuvre les objectifs de l'agenda 2030 pour le développement durable », citant à ce propos, l'objectif 13 qui plaide pour une action urgente afin de lutter contre le changement climatique et ses impacts.

### Chers lecteurs, chères lectrices

Nous serons ravis de recevoir vos remarques au sujet du contenu de notre revue ainsi que vos propositions quant aux questions liées au climat que vous jugez utile d'aborder.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition l'adresse électronique suivante :

« [infoclimattunisie@gmail.com](mailto:infoclimattunisie@gmail.com) ».

## NOUS CONTACTER



Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en oeuvre  
de l'Accord de Paris sur le Climat  
Ministère de l'Environnement.

**Point Focal National de la Convention des  
Nations Unies sur les Changements Climatiques**  
**M. Mohamed ZMERLI,**  
E-mail : [zmerli\\_mohamed@yahoo.com](mailto:zmerli_mohamed@yahoo.com)